



## 7ème Audioconférence SG format CTAC du 27 mai 2020

**Cette audioconférence a permis de faire un point d'avancement sur les PRA et la situation des agents en particulier les mesures de prévention prises pour la sécurité des agents.**

**Cependant, l'administration étant dans l'attente de déclaration du premier ministre le lendemain, nous sommes restés encore dans le flou.**

**La secrétaire générale** a présenté ses excuses pour le loupé de la semaine dernière mais ne compte toujours pas faire part en amont d'un ordre du jour. Elle **ne semblait pas non plus avoir pris connaissance des observations que nous lui avons envoyées.**

Le recensement des agents montre une stabilité avec 90% d'agents à domicile dont 75 % en télétravail, le taux de malades baisse à 4%.

Pour la gestion de la seconde phase du déconfinement, l'administration est dans l'attente des annonces du premier ministre le 28.

Elle rappelle trois points : des masques en tissu dits « grands public » arrivent et la distribution sera faite aux agents. Les Plans de Reprise d'Activité des directions ont été transmises. Les primes exceptionnelles seront versées aux agents en juillet après l'arbitrage définitif des critères par les directions.

**La CGT Centrale Finances** a regretté de ne pas avoir eu un temps d'échanges le 20 mai, c'est pourquoi, sans attendre, nous avons transmis à la SG un mail faisant part de nos remarques et demandes, dont nous reprenons des éléments :

- **Nous déplorons l'absence d'un dialogue social formel sur le fond comme sur la forme :**
  - les instances dont celles du CTAC ne sont pas réunies, les audioconférences ne les remplacent pas. Nous apprenons ce jour qu'un CTAC devrait se tenir le 30 juin, nous demandons un dialogue sur l'agenda social.
  - les réunions sans ordre du jour, avec des documents envoyés la veille pour le lendemain, ne permettent pas de travailler correctement
  - la mauvaise organisation de l'administration: 2 réunions se succédant, absence de délégation et de préparation commune interne, achève le tableau: les échanges avec les syndicats de centrale passent en dernier...
  
- **Pourtant, les équipes font de leur mieux dans cette période difficile:** celles de SEP bien sûr et nous les avons remerciées mais aussi les équipes RH et dialogue social qui, au delà de leur travail habituel, ont été très réactives et ont également réalisé des documents très utiles aux agents.
  
- Malgré cela l'ensemble des agents doit recevoir une communication claire pour la sortie progressive du déconfinement. Certains agents n'ont toujours pas d'information, ou des informations qui sont lacunaires. Au vu des PRA, qui sont pour

certaines très sommaires, il est difficile de voir comment va s'opérer la reprise en terme de montée d'effectifs.

- **La sécurité sanitaire des agents doit être la priorité, c'est pourquoi nous demandons**
  - **des équipements pour toutes et tous:**
    - certains prestataires, dont des agents du nettoyage, ne sont pas équipés en masques. Nous devons nous assurer aussi de leur sécurité et de celle des agents.
    - nous renouvelons notre demande de fourniture du masque par l'administration aux agents qui prennent les transports en commun car l'obligation générale de sécurité s'étend au trajet travail-domicile et pas seulement à la présence sur place.
    - Nous prenons acte avec satisfaction de la mise à disposition prochaine des matériels et produits pour nettoyer les surfaces puisque ce sont les agents qui doivent désinfecter tout au long de la journée leur bureau et les objets et surfaces touchées. Nous déplorons la mauvaise gestion de la crise - au plus haut niveau, et non de la part de agents qui font de leur mieux- qui a occasionné un retard manifeste mettant en danger les agents.
    - L'arrêt des climatisations pose, avec la chaleur, problème dans certains bâtiments comme ceux de l'ALPAF, nous demandons un point sur le sujet.
  - Nous persistons dans notre demande de reconnaissance en maladie professionnelle du Covid19.
  - **le nombre d'agents en présentiel doit encore être le plus bas possible**
    - dans tous les services
    - Nous vous avons signalé, via la messagerie, la situation du bureau des Cabinets où la hiérarchie souhaite que tous les agents reviennent en présentiel.
  - **les horaires de travail doivent être souples pour permettre aux agents de prendre en sécurité les transports**
    - nous sommes favorables à la journée banalisée c'est à dire sans décompte horaire et nous estimons que la souplesse simplement recommandée aux BRH ne porte pas ses fruits puisque nous avons des remontées d'horaires imposés. La RH a t elle des retours de son côté ?

Au bureau des cabinets, certains agents se sont vus amputer des heures.

Nous sommes perplexes sur le calcul des congés retirés pour les agents ayant travaillé partiellement entre le 17 avril et le 31 mai, en particulier au bureau des cabinets.
- **Le télétravail doit continuer à être encouragé** y compris par la mise à disposition d'outils par transporteur pour éviter les déplacements en transports en commun.

Des agents souhaitent en effet télétravailler alors qu'ils sont en ASA, d'autres télétravaillent en mode dégradé avec leur propre matériel. Il y a toujours des difficultés pour certains télétravailleurs qui sont incités à revenir en présentiel.

Nous vous le redisons, beaucoup d'encadrants ont du mal à gérer les équipes dans le cadre de cette crise. **Les encadrants sont fatigués, ils doivent être aidés. Nous regrettons que vous ne leur accordiez pas l'attention qu'ils méritent.**

Nous faisons également par le biais de notre fédération des propositions concrètes dans le groupe de travail dédié car les agents travaillent actuellement en mode dégradé du fait de leur employeur avec des conséquences sur leur santé.

- **Concernant la prime d'activité** : les critères d'attribution pour la prime laissent une grande marge de manœuvre aux décisionnaires. Dès à présent, des tensions nous remontent sur ce point entre les agents de plus les modalités sont laissées à la main des managers et des directions. Nous souhaitons connaître l'enveloppe de cette prime pour le SG.
- **le calendrier des CAP** comporte selon nous une date trop proche pour la CAP des SA rendant difficile une préparation efficace propice à des échanges constructifs.
- Des agents ayant fait une demande d'**intégration** non examinée du fait du report des instances et des actes de gestion sont inquiets car on leur demande maintenant en urgence de faire une demande de prolongation de détachement. La doctrine était pourtant de proroger.
- **La Situation à la DAJ:**

A ce jour, nous n'avons pas eu connaissance du plan de reprise d'activité de la DAJ.

Par ailleurs, nous vous faisons part de remontées d'agents.

- Depuis le début de la sortie progressive du confinement, les agents n'ont reçu aucune instruction officielle de la part de leurs encadrants, cette situation a eu pour conséquences de mettre en difficulté certains agents et de créer des discriminations.
- Il nous a été rapporté qu'à partir du 11 mai les agents ont été incités à revenir sur site. Les agents qui bénéficient d'un mode de garde d'enfants étant dès lors invités à revenir travailler. Néanmoins, aucune instruction claire n'a été donnée. De ce fait, les agents qui le veulent/peuvent/et ont reçu l'information sont revenus ; dès lors, ces agents sont sollicités davantage quand leurs collègues qui n'ont pas voulu/pas pu revenir au travail sont au contraire désavantagés.

Il eut été nécessaire, pour éviter de discriminer les parents et notamment les mères qui sont souvent les plus touchées par ces discriminations en temps normal, de donner des instructions claires, à l'ensemble du personnel afin d'éviter que les agents encore en télétravail soient discriminés.

De la même manière, pour les agents qui retournent en présentiel, aucune consigne n'a été

fournie : distanciation sociale, port du masque, report de réunions, etc. Il n'existe à ce jour aucune disposition pour protéger leur santé. Si instruction était donnée de faire revenir tous les agents pour début juin, le problème serait le même : Aucune consigne pour la préservation de la santé des agents.

**Il serait important que tout soit fait dans le strict respect des instructions gouvernementales, sur la base de la mise à disposition d'un plan de reprise d'activité pour tous les agents. Ce qui existe dans de nombreuses directions du ministère, mais qui n'est pas mis en œuvre aujourd'hui à la DAJ.**

### **Réponses du secrétariat général aux Syndicats :**

Prochainement, les lingettes nettoyantes seront mises à disposition, sprays nettoyants désinfectants ainsi que des masques en tissu. Des bornes de gel seront prochainement livrées.

Pour les agents du service informatique, mise à disposition de sprays virucides.

Une nouvelle distribution d'ordinateurs portables s'est faite récemment.

En juillet, la prime exceptionnelle sera versée selon les critères définis par le décret. Il existe 3 niveaux de primes pour la FPE : 1000, 660, 330 euros. Ce sont les chefs de service qui doivent déterminer les agents concernés avec le montant qui leur est attribué.

A la DGFIP, il manque encore des bornes de gel, en particulier au niveau des portes coupe-feu. Idem à la DAE, qui pose aussi la question de savoir si les portes coupe-feu peuvent être ouvertes en partie.

Le recensement des effectifs est un recensement manuel les mardis et les jeudis qui remonte de chaque BRH. Ce n'est pas un recensement exhaustif et fiable.

L'objectif des PRA est de permettre un retour à la normale dans les meilleures conditions sanitaires.

L'état d'urgence a été prolongé au 31 juillet.

L'agenda social va être mise à jour, au vu des contraintes actuelles. Il y aura un CTAC le 30 juin.

Sur le déficit de masques pour les assistant-e-s de service social, le souci va être réglé puisque les masques existent.

Le questionnaire qui doit être adressé aux agents est en phase finale de rédaction.

Sur les congés, ceux-ci doivent bien être pris avant le 31 mai. De nouveaux congés ne seront pas imposés. Pas d'information sur les congés d'été dans l'immédiat. Il faudra cependant éviter des interruptions fortes dans l'activité.

Sur le calcul des congés pris, on prend bien en compte la mixité éventuelle ASA-télétravail-présentiel dans la période 17 avril – 31 mai.

Pour les agents du service sécurité qui sont nécessairement en présentiel, c'est bien au chef de service de décider de l'attribution de la prime.

Une disposition de la loi Pacte prévoit le transfert du guichet unique d'entreprises, SCN rattaché à la DGE, vers l'INPI. Il en sera question au CTAC du 30 juin, avec un GT préparatoire courant juin. Une information aux agents sera également faite. Ce CTAC examinera également la situation des agents de la DNLF.

La réouverture des restaurants AGRAF en IDF hors AC va se faire progressivement en juin.

Le taux d'équipement informatique doit être amélioré.

Le guide télétravail est finalisé. Il va être adressé aux 40.000 agents qui télétravaillent actuellement. Il faudra bien sûr un dialogue spécifique en AC. Un GT pourrait avoir lieu au 2ème semestre. Ce GT figurera dans l'agenda social mis à jour.

Il y a eu 89 appels pour la cellule de soutien psychologique.

La CAP des SA se tiendra à la date prévue.

Pas de réponse interministérielle sur la situation après le 31 mai des agents qui sont confinés avec des personnes fragiles.

A ces agents, à qui on propose un renouvellement de détachement, plutôt que d'accepter leur intégration, on demande de se rapprocher du SRH.

Le PRA de la DAJ n'a pas été fourni, la direction de la DAJ considérant qu'il n'y a pas eu véritablement d'interruption d'activité. Cependant, nous ferons remonter à la DAJ les observations de la CGT.

Un relevé des principaux points sera établi et la date d'une prochaine audioconférence sera communiquée.

**En conclusion, nos efforts ne sont pas vains, les préoccupations et attentes des agents que nous relayons sont écoutées et parfois entendues, des réponses partiellement apportées...**

**Mais les marges de progrès sont grandes !**